



Le Centre social
de la **F** et l'accompagnement
ONCTION PARENTALE



Un condensé de la recherche action des centres sociaux du Rhône
conduite par Jean-Marc Berthet
«L'accompagnement de la fonction parentale dans les centres sociaux du Rhône»

LES FONDEMENTS

Les valeurs :

Alors que les parents peuvent être pointés du doigt, accusés d'avoir démissionné, les centres sociaux, pour leur permettre de développer leur pouvoir d'agir, revendiquent :

- └ un présupposé positif à leur égard ;
- └ un appel à leurs ressources, leurs compétences éducatives ;
- └ une fonction d'accompagnement.

Quatre principes :

- └ **des valeurs éducatives partagées avec les parents** : ces valeurs participent notamment à une relation la plus égalitaire possible entre eux et les professionnels des centres sociaux ;
- └ **un accompagnement collectif** : parce que les parents peuvent développer leurs ressources et leur pouvoir d'agir ensemble à partir de leurs expériences et interrogations personnelles, les centres sociaux privilégient un accompagnement collectif plutôt qu'individuel ;
- └ **l'inscription de cet accompagnement dans le projet associatif du centre social** : en disant la raison d'être du centre, de ses actions, de ses services, le projet amène les professionnels à s'interroger sur ce qui motive l'accompagnement qu'ils proposent et les formes qu'il peut prendre ;
- └ **une écoute sans préjugés** en étant conscients des représentations de la famille ou de l'éducation propres à chaque individu, y compris celles des professionnels.

Une culture commune :

Un centre social a la particularité de rassembler dans un même lieu des professionnels de métiers différents, des habitants engagés bénévolement dans des activités et/ou dans la vie associative, des habitants en demande d'accompagnement. **Dès lors, la rencontre entre ces personnes de statuts et d'horizons différents, et la construction d'une culture commune, deviennent des enjeux importants.**

LES PRATIQUES

Capacités de mise en œuvre :

- **ouvrir des espaces d'échanges et de débats** avec les parents sur les manières propres à chacun d'élever ses enfants ;
- **interpeller des partenaires, les solliciter, les mobiliser** parce qu'ils interviennent sur le même territoire que le centre social et/ou parce qu'ils ont des missions et des compétences spécifiques et complémentaires ;
- **travailler en collectif** en accompagnant l'émergence de groupes de parents à partir de questionnements, d'enjeux, de représentations propres à chacun ;
- **expérimenter, innover**: le cadre associatif s'avère particulièrement adapté à cette capacité.

Les centres sociaux : des acteurs généralistes

Dès lors qu'ils se positionnent comme des acteurs généralistes, les centres sociaux doivent :

- **préciser les demandes auxquelles ils peuvent répondre eux-mêmes** et celles pour lesquelles ils peuvent orienter les publics vers d'autres organisations ;
- **savoir tisser des relations partenariales avec des organisations plus spécialisées** ;
- savoir bricoler, le «bricolage» étant entendu ici comme un «**travail dont la technique est improvisée, adaptée aux matériaux, aux circonstances**» (*Petit Robert*) ;
- promouvoir un **accueil et un accompagnement partagés au sein du centre**, pour que cette fonction soit portée par tous et non pas par le seul secteur Accueil.

Un travail en équipe et en partenariat :

Les méthodes préconisées s'inscrivent dans une **démarche de projet** qui trouve son origine dans une **analyse croisée des demandes** (*exprimées par les familles*) **et des besoins** (*identifiés par les professionnels*).

La famille est appréhendée dans sa globalité au lieu de considérer séparément les demandes et besoins de chacun de ses membres. Un centre peut accueillir les membres d'une même famille dans ses différents secteurs (petite enfance, jeunesse, adultes). C'est pourquoi, la transversalité intersectorielle est un point de départ (souhaité, souhaitable) mais aussi un point d'arrivée (incontournable) pour faire vivre les valeurs du centre.

Enfin, cette démarche s'inscrit dans le **projet associatif du centre social**. Celui-ci oblige notamment à **actualiser les demandes et les besoins** de manière régulière.

Des questions sur les dispositifs :

└ A quelle place se situent les professionnels quand ils accompagnent les familles ?

- Dans le rapport des professionnels aux mères, puisqu'il s'agit très fréquemment de mères dans les actions, le professionnel est quasi exclusivement « une » professionnelle. Est-elle interpellée comme femme, comme mère, comme professionnelle ? et comment se gèrent ces trois positions ?
- Dans le rapport au masculin, des actions du même type peuvent-elles être envisagées par des professionnelles avec des hommes ?

└ Comment favoriser des actions pluri-générationnelles ?

Le centre social a la particularité de pouvoir accueillir différents membres d'une même famille. Se pose alors la question de savoir comment valoriser cette spécificité dans le cadre de l'accompagnement de la fonction parentale.

- Le centre doit-il, peut-il, favoriser des actions pluri-générationnelles (*différentes générations participant à différentes actions*) ou intergénérationnelles (*différentes générations participant à une même action*) ?
- Si oui, comment faire vivre véritablement ce lien intergénérationnel ?

└ Comment des professionnels interrogent leur pratique ?

Ces questions et l'approche globale issue de la recherche action incitent à se former ensemble sur une construction collective. Cela devrait conduire à accorder une réelle importance à l'analyse de la pratique qui est proposée à certain(e)s professionnel(le)s et à s'interroger sur les formes qu'elle peut prendre.

- Ainsi, ne faudrait-il pas envisager cette analyse de la pratique davantage en transversalité que par secteur ?

Pour en savoir plus :

- **Jean-Marc Berthet**, 2005 Recherche-action: « *L'accompagnement de la fonction parentale dans les centres sociaux du Rhône* », Rapport final, FCSR/ CAF de Lyon.
- **Florence Ovaere** (sous la direction de), 2007, *L'action sociale et la fonction parentale, Héritage et renouveau*, INJEP, 105p.
- **Vitalité N°19** (novembre 2005) proposant un dossier « *Avec les parents* ».
- **www.acepp.asso.fr**, (site de l'Association des collectifs enfants, parents, professionnels)
- **www.ecoledesparents.org**, (Site de la Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs)

LE CONTEXTE

Les centres sociaux

« Les centres sociaux et socioculturels se veulent :

- des lieux de proximité ouverts à tous, sans discrimination, proposant un accueil convivial;
- des projets participatifs pour que les habitants prennent des initiatives, mènent des actions, à partir de vrais débats ;
- des plates-formes d'accompagnement de la vie associative et de tous projets personnels ou collectifs ;
- des équipes, composées de bénévoles et de professionnels, qui proposent des activités, animations et services ;
- des projets agréés spécifiquement par les Caisses d'Allocations Familiales. »

(Extrait du site de la Fédération des centres sociaux de France)

L'accompagnement de la fonction parentale

« L'accompagnement de la fonction parentale relève notamment de politiques publiques et institutionnelles qui se traduisent par différents dispositifs dont le nombre peut favoriser des approches très spécialisées et cloisonnées *(au lieu d'une approche globale de cet accompagnement)* et dont les intentions peuvent être contradictoires.

Garant de la mise en œuvre de la politique familiale en France et partenaire localement des centres sociaux à travers le réseau qu'elle forme avec les CAF, la CNAF place *(dans le cadre de la circulaire d'orientation 2001/2004)* la notion de parentalité au cœur des préoccupations des CAF et se démarque clairement du discours sur la démission parentale. **Elle inscrit l'action dans une perspective de soutien :**

- **responsabiliser sans se substituer ;**
- **aider dans le respect des histoires personnelles ;**
- **accompagner sans jugement ni sanction**

sont les principes des actions mises en place dans ce domaine. »

LA PARENTALITÉ

La parentalité, un mot polysémique

« la parentalité est un mot fourre-tout, l'un de ces mots polysémiques dont chacun en l'utilisant, lui confère un sens qui, partagé par différents interlocuteurs crée un halo de significations sur lesquelles les uns et les autres croient s'entendre alors qu'elles diffèrent largement dans leurs appropriations. Enjeu de politique publique, la parentalité fait l'objet d'actions multiples et variées dont les centres sociaux sont porteurs de manière inégale suivant leurs territoires d'intervention. Elle suscite en préalable une interrogation sur les recompositions en cours des frontières entre le public et le privé, entre les familles et l'Etat, entre l'ordre domestique et l'ordre public. Elle oblige donc d'une certaine façon les équipements sociaux à réfléchir différemment leur relation avec les publics.

Cette notion est souvent présentée du côté de la re-qualification des parents et des familles même si parfois, certains glissements sémantiques montrent bien que de la requalification à la disqualification, le sens parfois, se pervertit.

Et s'il s'agissait tout simplement,

pour les professionnels du social, de mieux qualifier les parents? C'est à dire de leur donner quelque qualité, et donc de s'appuyer sur ces qualités entendues comme ressources pour travailler avec eux? »

(Extraits du document de synthèse de Jean-Marc Berthet).

LISTE DES PARTICIPANTS A LA RECHERCHE ACTION

Jean-Marc Berthet (Consultant)	/ Danièle Billon Lanfray CAF de Lyon Dpt des centres sociaux	/ Christiane Zimmer Déléguée de la Fédération des centres sociaux du Rhône
et:		
Guy Audebert	Directeur des centres sociaux Cx-Rousse et Grand Côte (Lyon)	
Annick Baudier	CESE* aux centres sociaux Cx-Rousse et Grand Côte (Lyon)	
Marie-Noëlle Bonnefoy	Responsable du secteur Petite enfance au centre social d'Ecully	
Sophie Bouquin	CESE* au centre social Saint Just (Lyon)	
Ghyslaine Bussod-Orjas	Animatrice famille au centre social de Parilly (Vénissieux)	
Marc Di Ruzza	Directeur du centre social Etats Unis (Lyon)	
Régine Roux-Duplatre	Responsable du secteur Enfant au centre social St-Just (Lyon)	
Elisabeth Soriano	CESE* au centre social Eugénie Cotton (Vénissieux)	
Corinne Varenne	CESE* au centre social Moulin à vent (Vénissieux)	

*conseillère en économie sociale et familiale

Fédération des Centres Sociaux du Rhône
138, cours Emile Zola 69100 Villeurbanne
CAF DE LYON
67, boulevard Vivier Merle 69003 Lyon
DDASS
245, rue Garibaldi 69442 Lyon Cedex 03

